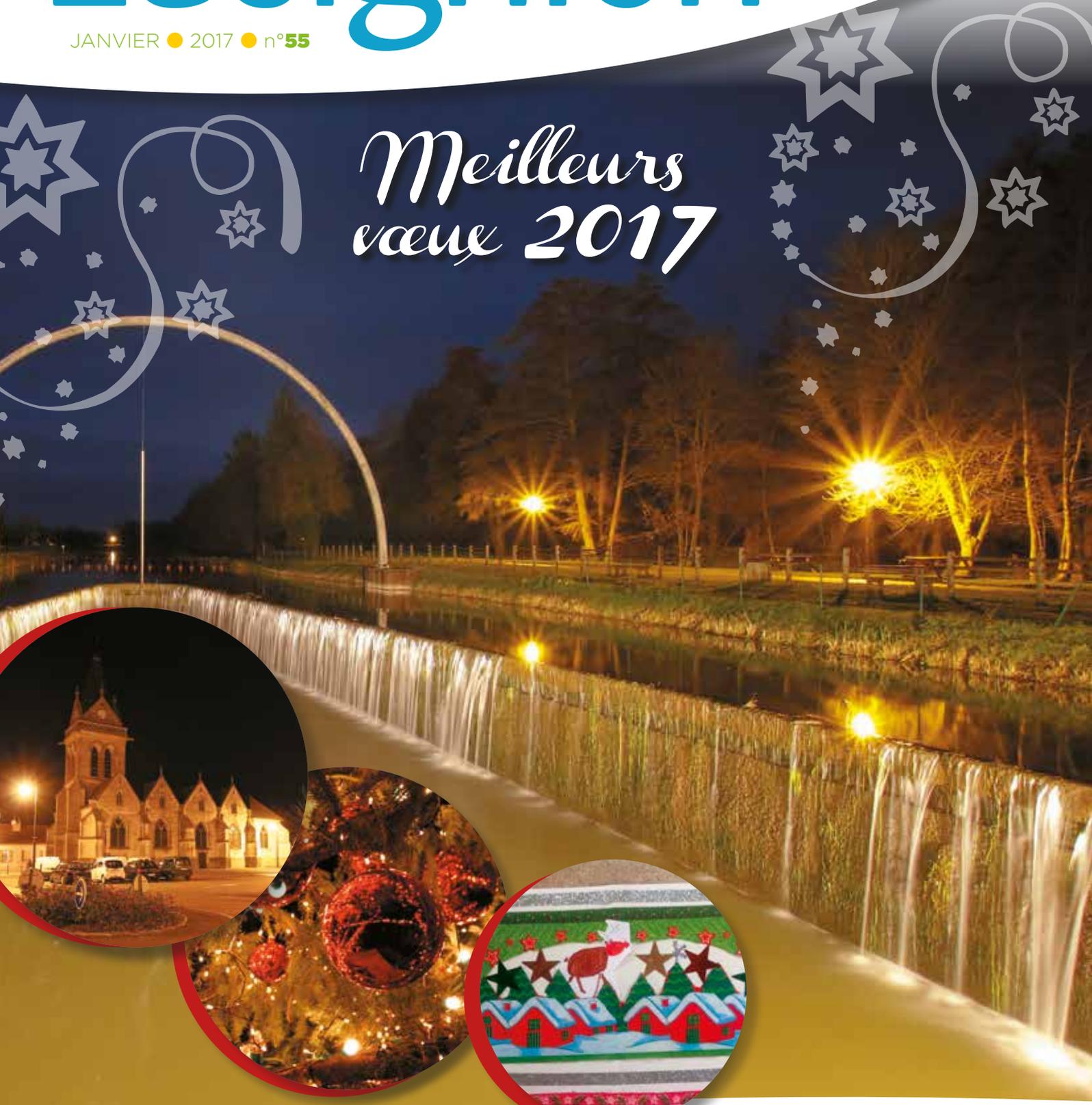


Le P'tit LUSIGNIEN

JANVIER ● 2017 ● n°55

*Meilleurs
vœux 2017*





Christian BRANLE

Maire de Lusigny-sur-Barse,
Vice Président du Conseil Départemental
Président du PNRFO



Mesdames et Messieurs, chers Lusigniens,

En ce début d'année 2017, j'ai le plaisir de m'adresser à vous pour vous souhaiter une belle année, bien meilleure sur tous les plans.

L'actualité de ces derniers temps nous a tous marqués. Les terribles attentats de Nice, de Saint-Etienne du Rouvray, de Saint-Denis au Stade de France, des terrasses de cafés Parisiens et du Bataclan ont conduit l'Etat à imposer à tous les organisateurs d'évènements accueillant du public, de prendre en compte cette situation particulière et mettre en œuvre des dispositifs renforcés de contrôles et de protection. Les établissements scolaires et ceux recevant du public ont été invités à mettre les moyens suffisants pour prévenir le risque d'attentat, préparer les habitants et les enfants à une éventuelle situation d'agression.

L'année 2016, c'est aussi une météorologie peu favorable pour l'agriculture qui a subi une baisse significative des rendements et de la qualité des céréales, affaiblissant un peu plus nos exploitants agricoles. L'été sec a offert malgré tout aux estivants et aux habitants des conditions favorables pour profiter de notre beau territoire et ses atouts et a permis aux acteurs touristiques de faire une bonne saison.

La réforme territoriale aura mobilisé les élus de France et ceux de l'Aube. La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) imposant des périmètres plus importants et des bassins de vie plus peuplés a obligé la fusion des communautés de communes et la prise en compte de nouvelles compétences.

La commune de Lusigny trouvera sa place dans ce nouvel espace du Grand Troyes en ce début d'année 2017 et il faudra apprendre à travailler ensemble pour continuer à aménager et développer harmonieusement nos villages qui ont la chance d'être situés au cœur du Parc Naturel Régional de la Forêt D'Orient. Le Parc devra également se réorganiser pour être un partenaire utile dans cette volonté collective de maintenir un territoire d'exception, et faire en sorte qu'écologie et économie soient complémentaires.

Son implication au sein du Parc Naturel Régional restera forte pour faire en sorte, avec la Région du Grand Est, le Département de l'Aube, les nouveaux EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) et tous les acteurs économiques, que ce territoire renforce son attractivité et soit source de progrès.

L'année 2017 pour notre village, c'est aussi un programme important de travaux.

Vous avez constaté la mise en place des échafaudages autour de **l'église Saint-Martin pour sa rénovation**. Ce patrimoine religieux aux vitraux exceptionnels méritait une attention particulière et l'équipe municipale a voté à l'unanimité cette rénovation qu'il fallait engager, avant que la structure de l'édifice soit encore plus endommagée. Si comme nous, vous considérez que notre église mérite d'être sauvegardée, vous avez la **possibilité de participer à la souscription proposée par la commune avec le concours de la Fondation du Patrimoine**. Votre don (avec défiscalisation à hauteur de 66% et dans la limite de 20% du revenu imposable) engendrera une dotation complémentaire de l'Etat qui facilitera le financement de cette opération.

Les bâtiments communaux font et feront l'objet d'une attention particulière. Bon nombre de toitures seront entretenues comme celle de la salle de danse (en face de la salle des fêtes), **la mise aux normes en matière d'accessibilité** est prise en compte, **la réfection de voiries** comme la rue du Gué Hongre et des projets structurants comme **la réalisation d'un pôle extra et périscolaire** à côté de l'école primaire vont occuper une grande partie de l'année 2017.

Notre faible taux d'endettement et le contrôle de nos dépenses de fonctionnement nous permettent encore d'investir sans augmenter la pression fiscale malgré les baisses significatives des dotations de l'Etat.

La commune de Lusigny bénéficie d'une image attractive et nous constatons une croissance des demandes d'acquisitions de terrains et de logements, à tel point que les effectifs scolaires augmentent aussi bien au collège qu'aux écoles maternelle et primaire.

La commune bénéficie de nombreux services de proximité : la maison médicale, la maison de retraite «La Salamandre», «La Résidence d'Orient» foyer de vie pour les personnes en situation de handicap, la Banque Postale, le bureau de poste, le Centre des Finances Publiques (Trésor Public), la gendarmerie, le centre de secours départemental, une banque (le Crédit Agricole)...

De plus, Lusigny offre **des commerces de qualité, des artisans compétents, des entreprises, des agriculteurs, et propose des hébergements, des restaurants.**

La présence de bénévoles au sein d'une vingtaine **d'Associations** à Lusigny, renforcée **par les diverses actions d'acteurs socioprofessionnels**, est encourageante car elle permet aux Lusigniens et aux habitants des villages qui sont à proximité de participer activement à l'animation et à la vie de la commune. Tous ces bénévoles méritent notre reconnaissance absolue.

Vous êtes tous invités **samedi 21 janvier à La Grange à 18 h 30 aux Vœux de la Municipalité** et je ne manquerai pas de vous saluer et de remercier toutes celles et tous ceux qui concourent au dynamisme de notre commune. J'aurai tout le plaisir de vous souhaiter une **Excellente Année 2017. Bonne lecture.**



VŒUX DU MAIRE

Tous les Lusigniens sont invités aux vœux du Maire et des Membres du Conseil Municipal

**SAMEDI 21
JANVIER 2017**
à 18 h 30 à la Grange

La Sittelle vous présentera son spectacle de danse suivi du pot de l'amitié.

LE DON DU SANG



Un geste qui sauve

Vendredi
17 février 2017
de 9h à 13h à la Grange

Directeur de la publication :
M. Christian BRANLE
Rédaction : commission communication et tourisme
Maquette et impression : imprimerie La Renaissance
labélisée Imprim'Vert.
Janvier 2017
Dépôt légal : 26-318/0
1^{er} trimestre janvier 2017
Tirage : 850 exemplaires



CALENDRIER DES EVENEMENTS

JANVIER 2017

Samedi 21 18h30 Vœux du Maire et de l'Equipe Municipale - La Grange

FEVRIER 2017

Dimanche 5 12h00 Repas des Aînés : La Grange

Samedi 11 - Loto «Etoile de Lusigny» - La Grange

Vendredi 17 9h00-13h00 Don du sang - La Grange

MARS 2017

Samedi 4 - Congrès Départemental de Pêche - La Grange

Dimanche 5 14h00-20h30 Concours de tarot - La Grange

Dimanche 12 - Loto des Pompiers - La Grange

Samedi 18 - Soirée des Pompiers - La Grange

Sam. 18 Dim. 19 - Exposition de peintures réalisées par les adultes handicapés - Foyer de vie - La Résidence des Lacs

Vendredi 24 Après-midi Carnaval de l'école maternelle - La Grange

AVRIL 2017

Samedi 1 - Concert école de Musique - La Grange

MAI 2017

Vendredi 8 - Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Samedi 13 9h00-13h00 Don du sang - La Grange

JUIN 2017

Sam. 3 et dim. 4 2 journées Triathlon des Lacs - Plage de Lusigny sur Barse

Samedi 10 Après-midi Spectacle et kermesse - Ecole maternelle «Les Lutins d'Orient» - La Grange

Vendredi 30 Après-midi Kermesse - Ecole primaire - «Le Grand Pré Vert» - La Grange

JUILLET 2017

Jeu 13 22 h 15 FETE NATIONALE
Défilé aux lampions suivi du feu d'artifice - tiré près de la sculpture Rinke puis bal des Pompiers à La Grange

Vendredi 14 Après-midi Diverses animations - La Grange et Place de l'Europe

AOUT 2017

Sam. 12 Dim. 4 9h00-13h00 Don du sang - La Grange

- - Commémoration du 28 août 1944 (plaque gendarmerie, différents monuments aux morts, messe etc) A DEFINIR DATE ET LIEU

Ce calendrier est susceptible d'évoluer au cours des mois à venir. Consultez régulièrement notre site internet www.lusigny-sur-barse.fr pour avoir des précisions de dernières minutes sur les manifestations organisées à Lusigny (événements, dates, horaires et lieu).

REPAS DES AÎNÉS

Le repas des Aînés aura lieu

LE DIMANCHE 5 FÉVRIER 2017 À 12 H À LA GRANGE

Tous les ans, le Centre Communal d'Action Sociale - CCAS, invite tous les aînés de plus de 70 ans, afin de passer un agréable moment en leur compagnie.

Les invitations étant faites à partir des renseignements connus en Mairie, des personnes nées avant 1947 peuvent être oubliées. Si vous êtes dans ce cas, ou si quelqu'un de votre entourage l'est, contactez la Mairie qui se fera un plaisir de prendre note de l'inscription.

Attention, la date limite des inscriptions est le 13 janvier 2017.



● Jeudi 1^{er} septembre 2016

La rentrée s'est faite sous un soleil radieux



Ecole Maternelle «Les Lutins d'Orient» • 95 élèves répartis sur 4 sections



Ecole Primaire «Le Grand Pré Vert» • 164 élèves répartis sur 6 classes



Collège «Charles Delaunay»

• 540 collégiens 6 classes de 6^e - 5 classes de 5^e - 4 classes de 4^e - 5 classes de 3^e

● Les NAP

Les doigts de fée des enfants ont décoré le sapin de la Commune situé sur la Place de l'Europe. Voir tout ce monde autour du sapin, le plaisir des familles, des Lusigniens et l'émerveillement dans les yeux des enfants nous a tous réjouis.



● Le Centre de Loisirs

accueille les enfants de 3 à 12 ans durant les vacances scolaires.

Contact : Christine PLOIX
acm-lusigny@laligue10.org

Tél. 03 25 41 21 20

LA MATERNELLE

Les petits de l'école maternelle ont préparé, avec les enseignants, de belles décorations pour le marché de l'école.

Parents et proches ont apprécié le beau travail réalisé par les enfants.



LA PRIMAIRE

Dimanche 2 octobre 2016, jour de la Foire de Lusigny, de très beaux dessins, sur le thème de l'agriculture, réalisés par les élèves ont été exposés à la Grange.

Toutes les classes se sont vues récompensées par un livre. Par la suite, certains élèves ont travaillé en classe sur le vocabulaire des animaux. Voici de drôles d'animaux trouvés dans les corrections en classe : La jumelle, l'âneton pour l'ânon, la cochonne, la bélière, la cygnette, le cochonou, la truite pour la truie, l'oisillon pour l'oison, la canarde, le lapinou, le canari pour le caneton, l'ânette, le porcinet...

Courrier envoyé par les enfants de l'école primaire

« Mesdames et Messieurs les membres du Comité de la Foire, nous sommes ravis de nos récompenses pour nos dessins. Nous sommes fiers de les avoir exposés à la Grange. Nous vous remercions ! signés par tous les élèves de ULIS, CP, CE1, CE2, CM1, CM2 »

Création de la carte de vœux de la Commune



En novembre et décembre dernier, les enfants de la classe ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) accompagnés de leur enseignante, Madame Coffinet, se sont retrouvés régulièrement avec un groupe de personnes âgées au sein de la maison de retraite «La Salamandre» pour préparer de beaux dessins sur le thème de Noël. La Commune en choisit un pour en faire ses cartes de vœux et félicite tous les intervenants favorisant ce bel échange.

LE COLLEGE

Les collégiens unis dans le devoir de mémoire

Comme chaque année, les élèves de 3^e du collège Charles Delaunay de Lusigny-sur-Barse sont venus nombreux pour assister et participer à la cérémonie du 11 novembre. Depuis le début du centenaire de la Première Guerre Mondiale, ils participent à un projet intitulé « Regards croisés sur la Grande Guerre » dans lequel ils s'interrogent sur le sens des commémorations et travaillent sur la mémoire de la Grande Guerre en France en partageant leurs regards avec d'autres collégiens du monde. Ils ont déjà échangé l'an passé avec des collégiens Néo-Zélandais et cette année, ils correspondent sur ce thème avec des collégiens Ecossais. C'est pourquoi pendant la cérémonie, ils ont lu une lettre d'un poilu et le poème d'un soldat anglais. Ils portaient aussi un bleu et un coquelicot en hommage à tous les soldats morts pendant cette guerre.



SEANCE DU 3 MAI 2016

Dans le cadre des délégations reçues, le Maire fait savoir qu'il a retenu :

- l'offre faite par l'entreprise Edouard HEBERT COUVERTURE à LUSIGNY-SUR-BARSE concernant le démontage de la cheminée en saillie sur la Maison Emile SIMONNET pour un montant de 2 550.00 € HT.
- l'offre de la SARL CHAPPELLIER Jean-Michel - LA LOGE AUX CHEVRES concernant les travaux de création d'une plate-forme sur le site de l'école du Grand Pré Vert évalués à 15 072.00 € HT.

Afin de renforcer la sécurité de la zone d'activité située rue de la Gare, **DECIDE** de conclure avec l'entreprise ESCAO une convention de mise à disposition, au bénéfice de la Commune, du terrain d'assiette nécessaire en vue d'y implanter des réserves d'eau.

RETIENT les entreprises suivantes :

- ETA P. BALCAEN pour l'aménagement de la plate-forme selon un montant de 11 952 € TTC,

- Société ABEKO pour la fourniture et l'installation de la citerne incendie selon un montant de 17 856 € TTC.

Suite au rapport émis par la commission INFRASTRUCTURES ET PATRIMOINE, **AUTORISE** le remplacement de :

- deux portes de l'école maternelle, une actuellement jugée hors service et limitant ainsi le déplacement des enfants, la seconde afin de respecter les normes d'accessibilité PMR,
- une fenêtre du logement annexe au Centre des Finances Publiques dont l'état d'usure est avancé

ACCEPTÉ le devis de la société CLARALU SARL – TROYES pour un montant global de 8 173 € HT.

PROCEDE à l'élection des délégués titulaire et suppléant afin de représenter la commune au sein du SDDEA au titre de la compétence Alimentation en Eau Potable :

Christian BRANLE, élu délégué titulaire - Daniel PESENTI, élu délégué suppléant.

SEANCE DU 1^{ER} JUILLET 2016

Dans le cadre des délégations reçues, Le Maire fait savoir qu'il a retenu :

- le cabinet JP MASSONET et F GRAMMAIRE à ROSNAY-L'HOPITAL pour une assistance de maîtrise d'ouvrage dans le cadre de la réalisation d'un ensemble bibliothèque et salles périscolaires (délibération n°2016/002) en vue d'établir un diagnostic, un état des lieux, élaborer une étude de faisabilité et un programme, et de nous assister dans le choix d'un maître d'œuvre. Cette mission s'élève à 15 600 € HT.
- l'entreprise EIFPAGE pour un montant TTC de 99 598.50 €€€ concernant les travaux d'aménagement rue du Gué Hongre
- le GROUPE SAE - TENNIS D'AQUITAINE pour la fourniture et pose d'une structure multisports sise à l'école du Grand Pré vert pour un montant de 37 000 € HT, ainsi que l'entreprise CHAPPELLIER JM pour l'aménagement de la plate-forme selon un montant de 15 072 € HT.
- les offres suivantes pour le marché « Restauration de l'Eglise Saint-Martin »
 - lot 01 – maçonnerie- pierre de taille : LE BATIMENT ASSOCIE à MUIZON (51) 237 601 € HT
 - lot 2 – charpente bois : LE BATIMENT ASSOCIE à MUIZON (51) 34 208.06 € HT
 - lot 3 – couverture-zinguerie : SARL MICHEL Jacques à ROUILLY-ST-LOUP 133 056.65€HT
 - lot 4 – vitraux : Atelier Julien SALMON à LAVENTIE (62) 93 707.27 € HT

soit un total pour la restauration de l'Eglise de : 498 572.98 € HT.

ACCEPTÉ le nouveau périmètre suite à la fusion-extension de la communauté d'agglomération du Grand Troyes aux communautés de communes Bouilly Mogne Aumont, Seine Barse, Seine Melda Coteaux et aux communes de Bucey-en-Othe, Estissac, Fontvannes, Messon, Prugny et Vauchassis et intégrant ainsi la commune de Lusigny-sur-Barse à la nouvelle communauté d'agglomération du Grand Troyes.

ACCEPTÉ la dissolution du syndicat intercommunal d'aménagement de la vallée de la Barse et de ses affluents dont les compétences ont été transférées au nouveau syndicat mixte, SDDEA à compter du 31 décembre 2016 dans le cadre de

la mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale du département de l'Aube

DECIDE de se porter acquéreur d'un terrain constructible, issu des parcelles cadastrées AK 65 et 66, provenant de la succession «RONSERAIL» au prix de 80 000 € hors frais de notaire.

Après avoir rappelé la cession faite par acte notarié à la SCI de la Mélaïne, d'une parcelle constructible, sise en zone d'activité, route de Montreuil, d'une contenance de 24 a 46 ca, cadastrée AR 42, cession devant donner lieu à un projet de construction d'un bâtiment artisanal ; **INDIQUE** que ce projet n'étant pas réalisé, la commune est en droit d'engager une procédure de rétrocession, à son profit, et ce, aux conditions financières d'origine, soit un prix de 14 627.08 €. L'acquéreur informé dans ce sens, a fait savoir ne pas s'opposer à cette rétrocession. **ACCEPTÉ** cette régularisation, les frais d'acte étant supportés par la commune et **PROPOSE** de mettre à la vente, ce terrain au prix de 8 € le m² hors taxes et frais.

ACCEPTÉ de céder à l'euro symbolique, au profit du Syndicat Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers, la parcelle communale ZM 52 «La Verrerie» d'une contenance de 3a 04ca, afin de permettre la mise en œuvre du programme de réaménagement des quatre déchetteries du territoire.

AUTORISE l'implantation de deux bornes de recharge pour véhicules électriques ou hybrides rechargeables sur le territoire communal par le biais d'une convention à intervenir signée avec le SDEA. La contribution communale à ces travaux serait égale à 4 000 € compte tenu du soutien financier du PIA et du SDEA.

DONNE SON ACCORD pour l'extension de l'installation communale d'éclairage public impasse de la Quenotte dans le cadre des compétences transférées au SDEA pour un montant supporté par la commune après subventions reçues évalué provisoirement à 2 600 €.

CHARGE l'entreprise S-H CONSEIL d'effectuer un diagnostic de territoire portant sur l'accueil extrascolaire des communes de Courteranges, Montreuil-sur-Barse, Montiéramey et Lusigny-sur-Barse en vue d'une éventuelle mutualisation de ce service pour un montant de 7 740 € TTC, réparti à part égale entre les communes concernées, d'une durée de 6 mois à compter de juin 2016.

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2016

EMET un avis favorable quant au projet présenté par les services préfectoraux relatif au Plan Particulier d'Intervention (PPI) du barrage-réservoir Seine devant être intégré au plan ORSEC départementale. Ce PPI prévoit le rôle tenu par la commune en cas de rupture progressive du barrage.

EMET un avis favorable sur le principe de mutualisation du service extrascolaire sur les communes de Courteranges, Montreuil-sur-Barse, Montiéramey et Lusigny-sur-Barse mais **SUSPEND** sa décision de mise en œuvre à la production d'un plan financier exhaustif et fiable en tenant compte des charges de fonctionnement liées aux transports et aux bâtiments ainsi qu'à une meilleure répartition de ces coûts, et d'un engagement ferme des partenaires financiers. **DEMANDE** qu'une nouvelle étude financière soit réalisée.

Concernant l'accueil extrascolaire des enfants de 12 à 17 ans, **DEMANDE** qu'une nouvelle étude financière soit réalisée en tenant compte des frais liés aux transports et aux frais de fonctionnement des bâtiments et que la répartition des coûts entre les communes soit revue notamment sur les frais de transport.

ACCEPTÉ de renouveler le Contrat Enfance Jeunesse souscrit avec la CAF pour la période 2016-2020.

ACCEPTÉ et **DONNE MANDAT** au Maire pour signer la convention de mandat à intervenir avec les services du PNRFO concernant le projet d'harmonisation de la Signalisation d'Information Locale du territoire. **PRÉCISE** que les travaux engagés dans le cadre d'une opération groupée conduite par le PNRFO peuvent recevoir une aide financière de la Région à hauteur de 40%.

SEANCE DU 24 OCTOBRE 2016

APPROUVE l'accord local fixant à 136, le nombre de sièges du Conseil Communautaire de la communauté issue de la fusion de la communauté d'agglomération du Grand Troyes, des communautés de communes Seine Melda Côteaux, Seine Barse et Bouilly Mogne Aumont et de l'extension du périmètre aux communes de Bucey-en-Othe, Estissac, Fontvannes, Messon, Prugny et Vauchassis ainsi que la répartition donnant à la commune de Lusigny sur Barse 1 siège.

PROCÉDE à l'élection de son délégué titulaire et de son suppléant. Sont élus : BRANLE Christian, délégué titulaire et TRESSOU Marie-Hélène, déléguée suppléante.

DECIDE l'acquisition à l'euro symbolique du terrain cadastré ZV 13 d'une contenance de 70a 77ca situé sur la commune

de LUSIGNY-SUR-BARSE, cédé par la Communauté de Communes Seine-Barse. Les frais d'actes seront supportés par la commune. **PRÉCISE** que ce terrain est actuellement occupé par le Club d'Education et de Compétition Canine, présidé par M. VIDAL et dont le siège social est fixé à LUSIGNY-SUR-BARSE

DECIDE le transfert de la compétence assainissement au SDDEA à compter du 1^{er} janvier 2017 selon les termes définis dans la convention présentée.

ACCEPTÉ le remboursement anticipé de l'emprunt souscrit en vue de réaliser un programme de travaux de réhabilitation du réseau assainissement collectif dans le secteur dit « de la Gare », d'un montant de 150 000 € d'une durée de 10 ans auprès du Crédit Agricole. Le coût du remboursement est estimé à 86 000 € (capital remboursé, intérêts indemnités)

● TAILLE DES ARBRES FRUITIERS AU VERGER COMMUNAL DE LA JONCHERE A LUSIGNY

Lusigniens, vous souhaitez apprendre la taille des arbres, une matinée de formation se fera début de l'année 2017 au verger de la Jonchère.

Ce sera l'occasion de partager nos savoirs-faire. Des passionnés et connaisseurs de l'Association «Les Vergers aux Chouettes» de La Villeneuve-au-Chêne se sont proposés pour venir nous guider. Venez avec des outils : sécateur bien aiguisé et désinfecté, coupe branche, double échelle et des gants. N'achetez rien, prenez ce que vous avez dans vos ateliers et venez avec de la bonne humeur ! Matinée conviviale garantie.

Inscrivez vous dès maintenant à la mairie : tél 03 25 41 20 01

mail : mairie.lusigny@wanadoo.fr

Marie-Claude ECHIVARD, par la suite, vous informera par téléphone de la date retenue.



● ASSOCIATIONS : DEMANDE DE SUBVENTION 2017

Les dossiers de demande de subvention pour l'année 2017 doivent être déposés en Mairie au plus tard le 15 février 2017

Les formulaires sont disponibles en Mairie ou sur le site internet

www.lusigny-sur-barse.fr
(infos utiles-téléchargement)

Voici les travaux importants réalisés sur la commune en 2016

Rénovation de la toiture du bâtiment des associations en face de la salle des fêtes, construction d'un complexe multi-sports dans la cour de l'école primaire « Le Grand Pré Vert » à l'intention des jeunes enfants des écoles et du périscolaire, pose de balustrades sur le pont des Grandes Ouches, réfection des trottoirs et de la rue du Gué Hongre.. Et, en cours de réalisation, la rénovation de l'Église Saint-Martin...



Complexe multi-sports à l'école Primaire



Bâtiment des associations face salle des fêtes
B. Hussenet



Balustrades du pont impasse des Grandes
Ouches (sur la Barse)



Rue du Gué Hongre

Les travaux de restauration de l'Église Saint-Martin ont été lancés.

La sauvegarde et l'entretien de notre patrimoine immobilier permet de transmettre aux futures générations le savoir-faire de nos aînés. Ce programme de travaux porte sur la couverture, la charpente, la maçonnerie extérieure, la réfection de vitraux, le décapage des façades, la peinture intérieure.

Une réunion publique d'information, organisée par la Commune, a eu lieu dernièrement à l'Église Saint Martin le 21 octobre 2016.



Pour l'exécution de ses travaux, la commune a lancé un financement participatif en association avec la Fondation du Patrimoine, vous trouverez dans ce journal un dépliant vous expliquant dans le détail cette opération.

Chaque don est important et peut donner lieu à une défiscalisation mais aussi des subventions supplémentaires pour la commune.

Montant de votre don	Coût réel de votre don	Montant de la déduction d'impôt
50,00 €	17,00 €	33,00 €
100,00 €	34,00 €	66,00 €
200,00 €	68,00 €	132,00 €
300,00 €	102,00 €	198,00 €
400,00 €	136,00 €	264,00 €
500,00 €	170,00 €	330,00 €
600,00 €	204,00 €	396,00 €
700,00 €	238,00 €	462,00 €
800,00 €	272,00 €	528,00 €
900,00 €	306,00 €	594,00 €
1 000,00 €	340,00 €	660,00 €

IMPORTANT

Si vous le souhaitez, vous pouvez déposer le bon de souscription communal accompagné d'un chèque libellé à l'ordre de « Fondation du patrimoine – Église de Lusigny-sur-Barse » à la mairie de Lusigny-sur-Barse.

● La Communauté de Communes Seine Barse disparaît....

LUSIGNY rejoint le GRAND TROYES au 1^{er} janvier 2017

Vous souhaitez découvrir le Grand Troyes, les communes, les élus, les commissions, les missions du Grand Troyes, le fonctionnement, vous trouverez les informations sur le site internet : www.grand-troyes.fr



2 élus à LUSIGNY :

Titulaire : Christian BRANLE

Suppléante : Marie-Hélène TRESSOU

Chers Lusigniens,

La loi NOTRe change les périmètres et les compétences des communautés de communes. Les 13 communes de la communauté de communes Seine Barse ont dû se prononcer sur un rapprochement avec le Grand Troyes ou sur une fusion avec une autre communauté de communes. Le Conseil Municipal de Lusigny-sur-Barse s'est prononcé majoritairement pour le rapprochement avec le bassin de vie de l'Agglomération Troyenne.

A compter du 1^{er} Janvier 2017, les communes de l'ancienne communauté de communes Seine Barse seront intégrées au Grand Troyes et travailleront désormais avec l'agglomération sur les compétences tourisme, transports, traitements des déchets avec le SIEDMTO (Syndicat Intercommunal d'Élimination des Déchets du Territoire d'Orient), le Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient, sur les équipements intercommunautaires et sur de nombreuses autres compétences.

La nouvelle assemblée qui représentera 81 communes devra, dès cette nouvelle année, continuer à se développer harmonieusement pour ce nouveau territoire. Nous nous y emploierons en participant activement aux commissions et étant force de propositions pour que notre commune tire le meilleur profit de cette nouvelle organisation territoriale.

Je ne manquerai pas de vous tenir informés, plus en détail, des projets à venir dans les prochains numéros du P'tit Lusignien.

Christian Branle

Mot de Bernard Roblet auparavant Président de la Communauté de Communes de Seine Barse adressé aux Lusigniens (courrier fin 2016)



Mesdames, Messieurs,

La communauté de communes Seine Barse a rejoint la communauté d'agglomération du Grand Troyes, cette fusion est effective depuis le 1^{er} janvier 2017.

Compte-tenu des nouvelles compétences attribuées aux intercommunalités, notre collectivité n'était pas en mesure, tant au niveau de nos structures qu'au niveau financier d'assumer les nouvelles responsabilités que lui attribuait la loi NOTRe.

Il nous fallait donc rejoindre une autre intercommunalité, la grande majorité des habitants de notre territoire travaillant sur l'agglomération Troyenne, pôle attractif incontestable, la proposition de Madame la Préfète au travers du Schéma de Coopération intercommunale est apparue logique et c'est, il est vrai, à une courte majorité, que le conseil communautaire a décidé de rejoindre le Grand Troyes.

La communauté d'agglomération compte donc, depuis le début de cette année, 81 communes et près de 167 000 habitants. Chaque commune quelle que soit sa taille a au moins 1 conseiller communautaire au sein de la nouvelle assemblée et il est d'ailleurs nécessaire de signaler que la majorité des délégués est issue de communes rurales.

La fiscalité des ménages ne sera en rien impactée par cette fusion, le COSEC continuera à fonctionner comme par le passé et les mêmes conventions (collégiens, associations sportives, écoles de nos municipalités) seront maintenues.

Un nouveau service doit être mis en place au cours de cette année (les transports à la demande). Il est, depuis plusieurs mois, expérimenté sur la commune de Torvilliers et donne entière satisfaction. Des lignes virtuelles seront créées dans nos communes. En clair, dans chaque commune seront installés des points de ramassages à des horaires déterminés à l'avance. Pour vous usagers, il suffira, par mail ou par téléphone de faire part de votre désir de rejoindre l'agglomération, pour qu'un véhicule vienne vous chercher à l'arrêt et vous permette de rejoindre les lignes régulières du Grand Troyes (pour notre secteur Saint-Parres-aux-Tertres) et ce au prix d'un ticket de bus. Le retour dans votre commune se fera de la même façon. Il n'y a aucun changement au niveau des transports scolaires.

Il est évident que des réunions d'informations vont être mises en place.

L'autre volet est celui de l'activité touristique et nous sommes toutes et tous conscients de l'attractivité de notre territoire en ce domaine. C'est la raison pour laquelle nous travaillons au développement de ce secteur économique très important pour les professionnels du tourisme, les artisans et les commerçants de notre territoire.

Je peux vous assurer que vos représentants au sein de cette nouvelle assemblée ont à cœur de mettre en avant les atouts de nos communes et travaillent toutes et tous pour l'intérêt de leurs administrés.

Belle et bonne année 2017

Bernard ROBLET

● On a donné son nom à une rue du village... Qui est... LOUIS GENEVOIS ?

Faire revivre le passé de notre commune, s'interroger sur les anciens noms des rues, telle était la passion de Jacques DELANOUE qui nous a quittés le 11 août 2016 à l'âge de 90 ans.

Les archives de la mairie n'avaient plus de secret pour cet ancien directeur à la retraite du collège de Lusigny-sur-Barse. Par ces nombreuses recherches, Jacques DELANOUE contribua à la connaissance du passé de notre village. Il écrit en 2009, un livre intitulé « La vie à Lusigny, dans la première moitié du 19^e siècle, vue à travers les délibérations de son Conseil municipal (1816-1849) » où il fait mention de nombreuses anecdotes. Il dira lui-même que les rues et les habitants n'ont plus de secret pour lui, tant il a parcouru pendant des mois les registres de la Commune, faisant ainsi revivre le passé.

Dans un hommage particulier pour ce grand érudit, le P'tit Lusignien publie un article de Jacques DELANOUE intitulé :

**On a donné son nom à une rue du village... Qui est...
LOUIS GENEVOIS ?**

La rue qui longe le parc de la place de l'Europe et qui conduit à la Grange porte le nom de Louis Genevois. Qui est donc ce personnage et pourquoi a-t-on donné son nom à cette rue qui, jusqu'au début du 20^e siècle, s'appelait rue des Maisons brûlées ?

Louis Napoléon GENEVOIS est né à Lusigny le 26 janvier 1850. Il est le fils de Louis GENEVOIS, facteur rural né à Lusigny le 9 fructidor an V (26 août 1797) et de Marie Anne Catherine MALADIER née à Courteranges le 17 avril 1817. Son père est veuf d'un premier mariage avec Edmée Guichard, native de Ruvigny avec laquelle il a eu 3 enfants tous décédés en bas âge (...).

Des recherches généalogiques montrent que les Genevois sont bien enracinés à Lusigny depuis le début du 18^e siècle, car on n'en trouve pas traces avant 1720.

(...) D'après les recensements, Louis Genevois habite rue des Maisons brûlées. Il est propriétaire d'une maison située sur un terrain qui correspond à

l'actuelle perception. Cette propriété restera dans la famille jusqu'à Louis Napoléon qui en sera l'unique héritier après le décès de sa sœur dont les enfants n'ont pas vécu.

L'étude des recensements de Lusigny et de Troyes va nous donner une idée de son activité et de son domicile.

En 1872, il a 22 ans et ne vit pas à Lusigny, près de ses parents. C'est en 1876 qu'on le retrouve au 16 rue de la Monnaie à Troyes. Il est classé dans la catégorie « garçon » et exerce la profession de négociant. Il partage cette adresse avec un veuf âgé de 29 ans, Louis Dupont, natif de Ruvigny, négociant lui aussi.

A partir de 1881, il vit seul à cette adresse et sa profession est chemisier. Et cela jusqu'en 1906. (...)

Son activité a certainement été lucrative. Il a hérité de son père, la propriété située rue des Maisons Brûlées où il a fait construire à la fin du 19^e siècle la maison au style particulier qui abrite aujourd'hui la trésorerie de Lusigny qu'il a appelée « Villa Gabrielle » (ou Gabriel, selon les textes). Pourquoi ce prénom ? je n'ai rien trouvé qui pourrait répondre à cette question, sauf son lointain ancêtre du début du 18^e siècle qui se prénommaient Gabriel.

Apparemment, il ne vit pas à Lusigny. En 1921, son domicile officiel est toujours rue de la Monnaie. Louis Genevois semble avoir eu des relations amicales avec Louis Mony, l'architecte qui a construit l'école de filles et ancien maire de Troyes, sénateur et président du Conseil Général de l'Aube.

J'en arrive à la raison pour laquelle la commune de Lusigny a donné son nom à cette rue qu'une carte postale du début du 20^e siècle baptisait pompeusement « Avenue de la Villa Gabriel » !

Louis Genevois n'a pas d'enfant ni même de neveux, donc pas d'héritier. Aussi le 22 janvier 1916, il dépose un testament à l'étude de Me Martin, notaire à Troyes dans lequel il exprime ses volontés.

D'après les tables de succession, (à défaut de pouvoir consulter le texte intégral), il fait de Louis Mony

son légataire universel. Cela ne l'empêche pas de faire de nombreuses donations. Parmi les bénéficiaires de sa générosité, figurent les Communes de Courteranges, village natal de sa mère, et bien entendu Lusigny.

C'est pourquoi, deux mois après son décès, dans sa séance du 26 août 1921, le Conseil municipal est appelé à délibérer sur le legs de M. Louis Genevois. Les principales dispositions sont les suivantes :

« Je lègue à la commune de Lusigny toute ma propriété sise rue des Maisons Brûlées, soit La villa Gabriel, les autres immeubles y attenants et le terrain comportant cette propriété, la commune en aura la jouissance aussitôt le décès de monsieur Mony, étant entendu qu'elle ne pourra vendre cette propriété qui restera un bien communal...plus, je lui laisse une somme de trois mille francs dont les intérêts serviront à créer des livrets de caisse d'épargne pour les élèves les plus méritants des écoles de garçons et celles des filles, par moitié, soit pour chaque école un livret de vingt francs, trois de dix francs et un de cinq francs, si les intérêts dépassent cette somme, il sera créé d'autres livrets de cinq francs, si l'effet contraire se produit, on réduira les livrets de cinq francs.

Plus, je lègue à l'école de garçons le Nouveau Dictionnaire Larousse relié rouge en sept volumes ainsi que le casier en chêne qui renferme ces volumes et qui se trouve chez moi.

Je lègue au bureau de bienfaisance un tiers des vins qui pourront exister dans ma cave à Lusigny, de préférence parmi les vins de Bordeaux. »

C'est à l'unanimité que le Conseil municipal accepte, avec reconnaissance, les dits legs et en vote l'emploi selon les vœux du testateur.

Louis Mony décédera le 28 mai 1928, la commune pourra alors avoir la jouissance de la propriété de la rue des Maisons brûlées.

C'est en 1927 que cette rue deviendra rue Louis Genevois.

J. DELANOUE

● N'ayez pas peur

Pascal JACOB, Président de l'Association Handidactique était présent à Lusigny le 12 mai, à l'initiative de la résidence Les Lacs d'Orient pour personnes handicapées, pour une journée Portes Ouvertes sur le thème : "La Peur de l'Autre", journée organisée en commun avec la maison de retraite La Salamandre.



L'objectif était de montrer qu'il est possible de bien vivre ensemble, malgré les différences, en luttant contre la peur du handicap et de la vieillesse. L'évènement a rassemblé deux cents personnes : les habitants, les élèves du collège et de l'école primaire, les résidents et professionnels, les familles, les aidants et les élus du département.

Au cours de la journée, des ateliers et des visites ont été organisés afin de valoriser le travail commun aux deux structures, Les Lacs d'Orient et l'EHPAD voisin. Le film "N'ayez pas peur", réalisé par Pascal Jacob, a été projeté à La Grange, suivi d'un débat (le film est visible sur le site Handidactique : <http://www.handidactique.org/films/film-nayez-pas-peur/>)

Les enfants des écoles ont pu spontanément s'exprimer et ont encouragé les adultes à adopter une attitude d'ouverture vis-à-vis des personnes en situation de handicap. Ils ont expliqué comment, une fois passée l'appréhension, ils ont pu se lier d'amitié avec elles. **Pascal JACOB se dit émerveillé de voir ce qui se passe à Lusigny, pour lui c'est exemplaire. Son projet de vie pour tous, c'est vivre-ensemble.**



Pascal JACOB
en compagnie
des élèves de
l'école primaire
"Le Pré Vert"

● Triathlon des lacs

Malgré une météo peu clémente, une température de l'eau du Lac d'Orient un peu fraîche (16°) et le site de la plage gorgé d'eau et de boue, 1 400 athlètes ont participé au 12^{ème} triathlon des lacs à Lusigny les 4 et 5 juin 2016.

Les épreuves ont débuté le samedi midi avec les enfants (sauf la natation) qui ont fourni de beaux efforts pour les courses à pied et en vélo. La vague des athlètes pour les épreuves successives du dimanche est toujours aussi impressionnante et fascinante : natation 2 650 m, vélo 83 km, course à pied 21 km. Le premier est arrivé après 3h59 et la dernière après 6h49. Il faut donc avoir de l'endurance pour tout enchaîner ! Les 400 bénévoles ont assuré comme d'habitude, un accueil chaleureux et organisé pour mener à bien cette rencontre sportive.



● Régate du CNHS

Pour clore la saison des régates 2016, le CNHS a organisé une rencontre sur sa base, le premier week-end de septembre, en réunissant 18 équipages pour le National Espoirs des 505. Il est de tradition que les propriétaires de 505 prêtent leur bateau et coachent des jeunes de moins de 25 ans pour participer à une régate. Les navigateurs venaient de l'Aube, la Belgique, la Bretagne, la Région Parisienne, la Seine Maritime... Le soleil et un peu de vent étaient au rendez-vous, cela a donc permis de courir six manches sur les deux jours.

PROCHAINES RÉGATES CNHS 2017

15, 16, 17 avril	coupe des vrais bateaux 505
22 et 23 avril	Championnat Grand Est Laser
6, 7, 8 mai	750 Brétéché
20 et 21 mai	Inter séries dériveurs
3, 4, 5 juin	Inter séries dériveurs du CD91 National Maraudeurs
17 juin	Catamarans
2, 3 septembre	National 505 Espoirs

● Journée commerciale - UAEL

La 3^{ème} Journée Commerciale organisée par l'UAEL (Union des Acteurs Économiques de Lusigny) s'est déroulée le 9 juillet.

La Place de l'Europe était bien animée pour le bonheur des enfants : mur d'escalade, balade en poney, château gonflable, Segway. La danse Country était également présente aussi bien sur la Place qu'à La Grange pour une initiation et au cours du repas dansant de la soirée, repas qui a d'ailleurs attiré beaucoup de monde. Au cours de l'Assemblée Générale de l'UAEL du 20 octobre, il a été prévu de renouveler l'opération l'année prochaine, à la même période, et d'élargir cette action également avec le concours des communes environnantes.



● La Belle Époque

Une vingtaine de passionnés de voitures anciennes du club La Belle Époque de Pontarlier ont fait une courte halte sur la place de l'Église Saint Martin.

Ils participaient tous à la 9^{ème} traversée de PARIS du 30 juillet au 1^{er} août 2016 et devaient rejoindre 700 autres véhicules dans la capitale.



● Fête Nationale



Nous étions nombreux pour admirer le beau spectacle du feu d'artifice le 13 juillet, après la Retraite aux Flambeaux avec les lampions dans les rues de Lusigny. C'était magnifique et sublime. Le "bal des pompiers" qui a suivi juste après à La Grange a permis aux grands et petits de tous âges de se défouler sur la piste de danse.

Le 14 juillet, les animations se sont poursuivies dans l'après-midi. Les stands de jeux sur la Place de l'Europe ont attiré les enfants. Les sapeurs-pompiers du Centre de Secours ont initié les "futurs pompiers" à bien tenir la lance à eau et il y en a même qui ont eu la chance de faire un tour dans leur camion. Le stand maquillage a été très apprécié aussi bien par les filles que les garçons. Les plus grands se sont réfugiés à La Grange pour partager un pot entre amis et assister au concert animé par Dani Sandi (qui nous a malheureusement quitté depuis) et Fabien Packo.

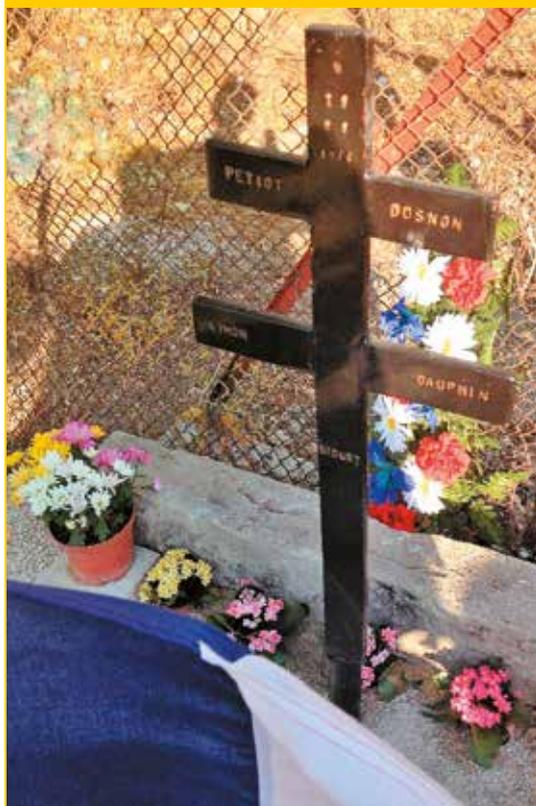


● Commémoration du 28 Août 1944

Un hommage a été rendu le 28 août 2016 aux victimes fusillées par l'armée allemande pour se venger des actes de résistance. Les communes de Fresnoy-le-Château, Montreuil-sur-Barse et Lusigny se sont réunies en mémoire de nos concitoyens disparus. Une messe a été dite à l'Eglise Saint-Martin de Lusigny à leur intention. Des gerbes ont été déposées à la gendarmerie de Lusigny, aux stèles et monuments aux morts des différentes communes.



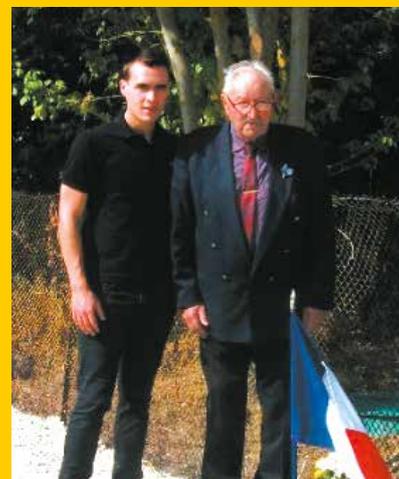
● Notre coup de cœur



À Robert DAUPHIN (82 ans), fils de Maurice DAUPHIN cultivateur lieutenant des pompiers à Lusigny, fusillé le 28 août 1944 (à 37 ans) par les SS Africa Korps, à l'angle de la route de Clérey et de l'avenue du 28 Août 1944, en même temps que les gendarmes Roger DOSNON, l'adjudant Jean PETIOT, Marcel SIMON et Benoît BIGUET le facteur.

À l'époque des faits, Robert avait 10 ans et la ferme de ses parents était à l'angle de la route de Clérey et de l'avenue du 28 août 1944. Son père revenait juste d'éteindre un incendie. Robert s'était réfugié avec sa mère et sa sœur dans la maison des grands-parents maternels à Géraudot.

Robert DAUPHIN leur rend un bel hommage en forgeant de ses mains une Croix de Lorraine gravée à leurs noms. Avec l'accord du Conseil Municipal, il a posé cette croix sur le lieu de la fusillade (il y avait déjà planté un buis auparavant). Son petit-fils Alexandre CORPET-DAUPHIN, entre autres, lui apporte tout son soutien et son aide pour réunir des documents, photos et réaliser un livre-album souvenir sur cet évènement pour la mémoire familiale. C'est encourageant de constater que les générations qui suivent s'y intéressent et veulent sensibiliser les générations futures pour ne rien oublier. Avec tout ce qui se passe en ce moment, il faut rester vigilant et se préparer à réagir.



● Le repas du chef

Pour clore la saison de l'Atelier de Cuisine, le Chef Daniel BAUDESSON a demandé à ses équipes de mettre les petits plats dans les grands pour une rencontre gourmande. Tous les plats ont été préparés par l'équipe, sous les ordres bien entendu du Chef, qui n'est pas finaliste du Meilleur Ouvrier de France pour rien. «Attention... vite il faut se bouger, goûter votre préparation pour rectifier l'assaisonnement, et le dressage alors, nettoyer votre plan de travail... OUI CHEF !» Au final, c'était vraiment très bon.



● Forum des Associations

Comme chaque année, à la rentrée de septembre, le Forum des Associations s'est tenu à La Grange.

14 Associations, sur les 22 à Lusigny, étaient présentes pour présenter leurs activités et aider les adultes et enfants à faire leur choix : l'ADMR (aide à la personne), Le Panier du Chef (Atelier Cuisine). Aux Fils de la Barse (brodeuses), la Bibliothèque et la Paroisse, les Chasseurs, le Club Canin (dressage), le Don du Sang, le CNHS (la voile), l'Etoile de Lusigny (football), l'École de Musique, Reg'Art (arts plastiques), La Sittelle (danse), et l'AALL (Association Animation Loisirs de Lusigny) qui regroupe de multiples activités (batterie, gymnastique, stretching, judo, tarot, yoga, zumba...).



● Prise impressionnante

C'est en pêchant la carpe dans l'étang privé de ses parents que Nicolas, habitant de la commune, a eu la surprise d'accrocher un très beau silure de **2,25 mètres pour 66,5 kg**. Il aura fallu l'aide de son frère et de son père et 3 heures de combat en barque, pour hisser ce poisson hors de l'eau à tout juste minuit.



● Fleurissement

Cet été 2016, le Jury Régional des Villes et Villages Fleuris est passé dans notre commune pour le concours de fleurissement.

Malgré tous les efforts fournis par la commission chargée du fleurissement et les employés municipaux, nous avons perdu une fleur. Le jury souhaiterait plus de plantation d'arbres, d'arbustes et de graminées. **Nous poursuivrons néanmoins notre fleurissement avec le même enthousiasme pour les prochaines années et ne manquerons pas d'associer petit à petit des arbustes et graminées à nos plantations, en fonction des budgets alloués.**



● Halloween

Les adultes aussi peuvent faire peur aux enfants le jour d'Halloween ! Très bonne initiative dans cette maison rue Georges Clémenceau. Il n'y a pas que les enfants qui ont été surpris !



● Commémoration du 11 Novembre 1918

Un hommage a été rendu le 11 novembre 2016 aux victimes de la Guerre 14-18 au monument aux morts. Les jeunes ont participé activement à cette commémoration.

Après les discours officiels, les élèves de l'école primaire ont réécrit et chanté les paroles de La Marseillaise, accompagnés des jeunes musiciens de l'École de Musique de Lusigny :

L'assistance s'est rendue au cimetière où un bouquet de fleurs a été déposé sur chacune des tombes des soldats disparus.

L'hymne des écoliers

Allons enfants de notre beau pays
Les jours de paix vont arriver
Contre nous de la violence
L'étendard bienveillant est levé (bis)
Entendez-vous dans les campagnes
Monter cette immense fierté
Des peuples aujourd'hui rassemblés
Pour guider nos fils et nos compagnes.
Aux livres, les écoliers,
Ouvrons tous nos cahiers,
Lisons, lisons,
Et apprenons qu'ensemble nous vivons !

Au cours de cette commémoration, Monsieur Jacques PAOLELLA natif de Lusigny, a reçu des mains de Monsieur Yves MOUGINOT, une médaille et un diplôme pour ses dix ans de Porte Drapeau.



Les collégiens ont lu une lettre d'un Poilu et le poème d'un soldat anglais.



Lusigny, le paradis des pêcheurs le long du canal

Interview du P'tit Lusignien

Près du déversoir, au bas de la rue du Four, vous rencontrerez régulièrement des pêcheurs. Un lieu de rencontres incontournable pour les passionnés et les copains..... Ce charmant endroit qui traverse notre village attire toutes les générations en toutes les saisons. Nous voyons régulièrement des enfants, des jeunes, des moins jeunes, des retraités, des hommes et des femmes.. Ils apprécient tous le calme, la nature, l'eau... Les plus jeunes s'initient à la pêche, la transmission se fait très souvent de père en fils...

Jacky, beaucoup de Lusigniens le connaissent ou l'ont déjà rencontré sur son vélo tout équipé, toujours prêt pour partir à la pêche.

Le P'tit Lusignien : Pourquoi une telle passion Jacky ?

Jacky : C'est simple, j'aime la nature, je suis à la retraite et j'ai besoin de prendre l'air, je ne peux pas rester enfermé à la maison. Alors je pêche, je retrouve les copains autour d'une canne à pêche très régulièrement. Mon épouse pêche également mais pas au même endroit. Ici près du déversoir, c'est un endroit merveilleux, paisible et reposant. J'aime cet endroit et y retrouver les copains.

Le P'tit Lusignien : Qui vous a transmis cette passion ?

Jacky : Elle m'est venue après une prise d'un brochet en 1987, c'était une de mes premières sorties de pêche et au fil de



Jacky

l'eau, j'y trouvais du plaisir et c'est devenu une passion.

Le P'tit Lusignien : Que pêchez vous dans ce canal ?

Jacky : De tout : carpe, brochet, sandre, perche, gardon, ablette, anguille, silure...

Le P'tit Lusignien : Si vous revenez bredouille, êtes vous déçu ?

Jacky : La pêche est avant tout le plaisir de se retrouver dans la nature et revenir bredouille n'est pas du tout décevant.

De belles rencontres halieutiques !

Etre entouré de jolis paysages, écouter les oiseaux chanter, entendre l'eau couler avec au bout de leurs doigts une canne à pêche, attendre le poisson : c'est très grisant nous disent-ils tous ces pêcheurs passionnés et appréciant se retrouver, au calme, en pleine nature.

Plus loin, des pêcheurs de tout horizon cherchent la tranquillité, le calme et disent croiser de temps en temps des randonneurs, des cyclistes, des camping-caristes et d'autres pêcheurs..

Tous y trouvent du plaisir à se retrouver au cœur de la nature..

Claudine, Lusignienne, pêche régulièrement, pratiquement tous les jours à la belle saison.

Le P'tit Lusignien : Parlez nous Claudine d'où vous vient cette passion ?

Claudine : Me voici à la retraite et ici je me ressource.

Dans ma vie active, j'ai travaillé, rempli

mon rôle de mère de famille et j'ai beaucoup donné pour les autres et ma famille, j'ai fait du bénévolat au sein de l'ADMR (distribution de brioches), j'ai été secouriste, j'ai gardé des enfants .. etc.. De plus je me suis occupée de mes petits enfants et aujourd'hui, j'ai envie de profiter un peu de ce temps de repos, de retraite.. Je suis une personne très discrète et je ne recherche pas forcément le contact. J'ai besoin de me relaxer, nous vivons dans un monde si angoissant et être ici me vide la tête. Le long du canal, c'est un endroit reposant, ce sont mes vacances..

J'ai appris petit à petit avec mon mari les joies de la pêche et j'ai fait des progrès. Je suis ravie quand je reviens avec du poisson.



Claudine



Jean-Luc et sa fille May-Li



Riton



● Association de Pêche AAPPMA à LUSIGNY

Interviews du P'tit Lusignien



Francis HUGOT : Président

Jean-Paul BRELET : Vice-président
Jacques MANNEQUIN : Trésorier
Annie HUGOT : Secrétaire

Le P'tit Lusignien : Francis HUGOT, parlez-nous de l'association de pêche AAPPMA à Lusigny !

Francis : Cela fera 61 ans que l'AAPPMA existe à Lusigny.

L'association a été créée par mon père, André Hugot, en octobre 1955. Elle comptait à l'époque 22 membres. Le premier bureau élu se composait ainsi : Président André Hugot; Vice-Président Henri Doussot, Trésorier Georges Mansuy et Secrétaire Marcel Khan.

En 1959 suite au décès de Georges Mansuy et au départ d'un autre membre du bureau, ont été élus : Secrétaire Monsieur Kleinmann et Trésorier Monsieur Moronnier. Personnellement, j'ai été élu lors de l'AG de 2003 et aujourd'hui, l'association est composée d'environ 200 membres (contre 400 en 1988).

Le P'tit Lusignien : Comment transmettre la passion de pêcher ?

Francis : Sûrement le plus simple et le plus enrichissant, c'est d'amener un enfant à la pêche, réceptif à toutes nouvelles découvertes. Un enfant ne demande qu'à apprendre et lui faire découvrir la nature est important. Donnez-lui la chance d'apprécier et de mettre en valeur sa ou ses prises en lui apprenant à relâcher le poisson, ainsi il pourra de nouveau le prendre dans ses mains pour le remettre dans son élément, à vous de lui faire comprendre l'importance du geste et sa signification. Pour garder un souvenir de ses premières prises, pensez à rapporter votre appareil photo; il en sera fier, vous aussi et vous pourrez partager à nouveau ces moments devenus inoubliables. Plus tard, il trans-

mettra certainement cette passion à ses enfants.

Le P'tit Lusignien : Où les permis de pêche sont-ils en vente et comment trouver les lieux de pêche ?

Francis : Les cartes de pêche sont disponibles au Bar des Acacias à Courteranges et sur les sites internet : federationpeche.fr et cartedepeche.fr

Vous y trouverez les lieux et parcours de pêche (vous pouvez pêcher le long du canal, dans la Barse à la jonction du Hammeau de Chantelot jusqu'à la Commune de Vendevre). N'hésitez pas à m'appeler si vous souhaitez des renseignements.

Le P'tit Lusignien : Quels conseils donneriez-vous aux pêcheurs ?

Francis : Je conseille aux pêcheurs et aux futurs pêcheurs de se conformer, lors des prises, à la taille réglementaire des poissons, de ne pas pêcher hors parcours réglementé et de respecter l'environnement.

Il nous serait aussi agréable de les voir participer à notre traditionnelle assemblée générale.

● Association de Chasse à LUSIGNY



L'Association lors de son AG avec le Président

Alain GUERITEY : Président

Jacques ROLLET : Vice-président
Jean-Charles PELISSOT : Trésorier
Didier REDON : Secrétaire

P'tit Lusignien : Alain GUÉRITEY, parlez-nous de l'Association de Chasse à Lusigny !

Alain : L'association compte aujourd'hui 37 membres dont 30 sociétaires (Lusigniens) et 7 actionnaires. C'est une Association loi 1901 adhérente à la Fédération Des Chasseurs de l'Aube (FDCA) ayant pour but principal la gestion de la faune sauvage et la régulation des nuisibles.

Le P'tit Lusignien : Comment obtient-t'on la validation du titre permanent du permis de chasser ?

Alain : Pour obtenir le permis de chasse, il faut faire une demande d'inscription à la FDCA. Les candidats devront suivre une formation théorique et pratique avec un examen à l'issue. Le permis de chasse doit être validé tous les ans.

Le P'tit Lusignien : Pourquoi chasser ? Est ce une passion ?

Alain : La chasse existe depuis la nuit des temps... Autrefois, chasser était une obligation, aujourd'hui c'est devenu une passion, le plaisir de se retrouver

au cœur de la nature et de participer à la protection de la faune sauvage avec une gestion rigoureuse.

Le P'tit Lusignien : Avez-vous une information à donner aux promeneurs ?

Alain : La nature appartient à tout le monde. Les chasseurs doivent être vigilants vis-à-vis des autres utilisateurs : promeneurs, cueilleurs de champignons, vététistes etc.. Lors des battues du gros gibier selon la réglementation, des panneaux d'indication sont mis en place et il est recommandé fortement aux promeneurs d'en tenir compte et de ne pas pénétrer dans la zone de chasse. La période de chasse s'étale du 1^{er} juin (à l'approche) à fin février.

Si vous souhaitez plus d'informations et de renseignements sur la réglementation, consultez le site internet www.fdc10.org et n'hésitez pas à me contacter en tant que Président.

UN PANNEAU D'AFFICHAGE POUR LES ASSOCIATIONS

La commune a installé un nouveau panneau d'affichage situé sur la Place de l'Europe qui permettra aux visiteurs de prendre connaissance des événements à venir... Il suffit de déposer votre affichette en Mairie.

COUP DE POUCE

Cabinet La Luxopuncture

Alexandra FRICOT
10 rue Georges Clémenceau
10270 Lusigny sur Barse
Ouvert du lundi au samedi sur RDV
Tél. 06 20 66 92 45

La Luxopuncture, vous connaissez ?

C'est une réflexothérapie basée sur la stimulation d'une ou plusieurs zones du corps, qui provoque un réflexe et rétablit l'équilibre fonctionnel d'un organe, notamment le système hormonal, cette stimulation est douce, indolore et sans risque. Les séances aident les personnes en surpoids, suppriment l'inconfort de la ménopause, améliorent le sommeil et la forme générale, provoquent l'arrêt du tabac en 5 séances. La relaxation libère les tensions en profondeur. Le rajeunissement visage est également proposé....



Une écoute, un soutien pour mieux comprendre votre proche malade, pour mieux l'accompagner et partager votre vécu avec d'autres personnes : Vous souhaitez participer à un atelier des aidants (lieu : Maison de retraite «La Salamandre») : inscrivez vous en téléphonant au 03 25 81 46 78



Ensemble luttons contre les cambriolages

- Ne laissez pas entrer chez vous des personnes inconnues, ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
- Prenez et archivez les photos de vos objets de valeur et relevez les numéros d'identification de vos matériels informatiques et HIFI-vidéo et conservez en lieu sûr les bons de garantie et les factures.
- Fermez la porte de votre domicile à double tour, même si vous êtes chez vous. Fermez toujours votre habitation, même si vous vous absentez quelques instants. Faites attention à tous les accès, ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- Évitez de laisser vos effets personnels (sacs à main, trousseaux de clés, téléphone portable...) en évidence dans le couloir d'entrée. Placez en lieu sûr vos bijoux, cartes de crédit, etc. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez – les plutôt à une personne de confiance.
- Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.
- Signalez à la brigade de gendarmerie, en appelant le 17, tout fait qui vous paraît suspect (présences étrangères à votre quartier, plaques d'immatriculation des voitures qui « rodent » à relever, etc.) pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.
- Pensez également à prévenir vos voisins, vos amis de votre absence ; laissez-leur des coordonnées où vous joindre en cas de besoin.
- Ne signalez jamais vos absences à venir sur les réseaux sociaux (et veillez à ce que vos enfants fassent de même) ou sur votre répondeur téléphonique.
- Si vous êtes victime d'un cambriolage, ne touchez à rien et Composez le 17

CONTACTS UTILES

Police ou gendarmerie : 17
Opposition bancaires: 0892 705 705 - Oppositions chéquier : 0892 68 32 08
www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-securite/Conseils-pratiques/Mon-domicile

HARCÈLEMENT SI ON N'EN PARLE PAS ÇA NE S'ARRÊTE PAS !

ELEVES, PARENTS, PROFESSIONNELS : Appelez le 3020 – service et appel gratuits

Retrouve conseils et outils pratiques sur
AGIR CONTRE LE HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE .GOUV.FR



Actuellement, nous constatons que de nombreux véhicules se garent sur les trottoirs et gênent les passants.

De plus, quelques chauffeurs ont un comportement dangereux et roulent trop vite dans notre village.

Pour la sécurité de tous, respectons les règles de bonne conduite et soyons plus vigilant.

Dans notre village PRUDENCE...

Roulons doucement... et laissons les trottoirs libres pour les piétons...



ELECTIONS

PRÉSIDENTIELLES 2017
Les 23 avril et le 7 mai

LÉGISLATIVES 2017
Les 11 et 18 juin

Les bureaux de vote seront installés à la salle des fêtes Bernard HUSSENET rue Georges Clémenceau. Les électeurs devront obligatoirement présenter une pièce d'identité au président du bureau et se munir de la carte électorale ou l'attestation d'inscription sur les listes électorales

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Peut être fait à tout moment à la Mairie jusqu'au 31 décembre.

Elle ne prendra effet qu'à partir du mois de mars de l'année suivante.

- Se présenter à la Mairie avec la carte d'identité ou le passeport, le livret de famille et un justificatif récent du domicile.

Le formulaire d'inscription est disponible à la Mairie ou téléchargeable sur le www.lusigny-sur-barse.fr

RECENSEMENT MILITAIRE

Jeunes garçons et filles de 16 ans, vous devez vous présenter à la Mairie, dans les trois mois qui suivent l'anniversaire de vos 16 ans, afin de vous faire recenser.

Une attestation (à conserver précieusement) vous sera remise, afin de vous permettre de faire certaines démarches administratives (permis de conduire, examens scolaires...)

Vous pouvez également effectuer cette démarche sur Internet avec E-recensement www.mon.service-public.fr

ETAT CIVIL

NAISSANCES 2016

MARTIN Louenn	11 mai
DEREPAS Nathan	24 mai
GATHIER Charles	18 juin
CLAUDE Arthur	24 juin
HOMEHR Marcus	30 juin
CHEVANCE Maël	23 juillet
PÉLISSOT MARCHAL Zoé	19 août
MARNOT Sacha	6 septembre
HEITZMANN Logan	31 octobre
VANDEN ABEELE Léna	2 novembre

MARIAGES 2016

- PRÉVOST Guillaume & DESJARDINS Samantha 27 août
- LEBRETON Jimmy & MELLET Julie 17 septembre

DECES 2016

HARANT Patrick	13 mai
MARE Daniel	28 mai
BOIN Jacqueline	27 mai
GILLET Alice	12 juin
GUIDON Gilberte	4 août
DELANOUE Jacques	11 août
GROSSETTE Camille	18 août
BERLOT Irène	5 septembre
BONALDI Emilio	13 septembre
MASSON Nicolas	21 septembre
SCHNEIDER Jean-Louis	24 octobre

SIEDMTO

Syndicat Intercommunal d'Élimination des Déchets Ménagers du Territoire d'Orient

36, rue des Varrennes - 10140 VENDEUVRE-SUR-BARSE
Tél. 03 25 41 08 03 - Fax : 03 25 41 66 60 - www.siedmto.fr



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES (25 levées par an)

toutes les semaines : les lundis

Sortez le bac (couvercle fermé) uniquement quand il est plein. Lors d'une production exceptionnelle de déchets, si le bac ne suffit pas, des sacs de 70 litres sont en vente à la Mairie au prix unitaire de 2,50 €. (Vous bénéficiez de 5 sacs pré-payés par an).

COLLECTE SELECTIVE

**Toutes les deux semaines :
les lundis semaine pairs**

Utilisez les sacs jaunes

Le Planning vous est envoyé par le SIEDMTO

Chaque ramassage est effectué le lundi matin. Si le lundi est férié, il a lieu le mardi matin, lendemain du jour férié

DÉCHÈTERIE : Rue du Maréchal Foch - Ouvert tous les jours sauf les vendredi et dimanche
Pour accéder à la déchèterie, il faut présenter sa carte d'accès fournie par la SIEDMTO

	ÉTÉ	HIVER
MATIN	9 h à 12 h	9 h à 12 h
APRÈS-MIDI	15 h à 18 h	14 h à 17 h

Entre chiens et chats... Soyons les maîtres et respectons ensemble la nature...

Les animaux de compagnie font partie du paysage de notre Commune et ils seront d'autant plus appréciés si chaque maître prend systématiquement l'habitude de ramasser leurs déjections ...



Les refuges débordent de chats abandonnés qui attendent leur tour pour être adoptés. Un couple de chats non stérilisés peut donner naissance à 10 chatons la 1^{ère} année, qui pourront à leur tour donner naissance à plus de 100 chatons l'année suivante ! Pour limiter la prolifération féline, la misère, les maltraitements et les euthanasies inutiles, faites stériliser votre chat.

Faites
Stériliser
votre chat !



Foire Agricole et Commerciale

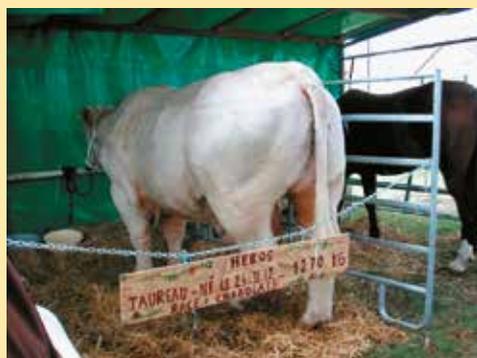
La 63^{ème} Foire Agricole et Commerciale de Lusigny a attiré de nombreux visiteurs d'autant plus que le temps, cette année, était bien ensoleillé avec une température agréable. Les accès à la Foire étaient contrôlés selon les directives de la Préfecture. Les visiteurs se sont pliés à cette contrainte.

Le défilé des majorettes, fanfare, cavaliers, les officiels et Miss Prestige Champagne-Ardenne en calèche ont animé toutes les rues du centre bourg tout au long de cette journée du 2 octobre.

Les exposants ont apprécié également l'ambiance et la foule qui n'hésitait pas à s'attarder dans leur stand pour goûter leurs spécialités, se renseigner et bien sûr acheter et admirer les animaux.

Après les discours des officiels présents, une remise de récompense aux éleveurs a eu lieu et ils/elles étaient tous content(e)s de recevoir une bise de Miss Prestige Champagne-Ardenne.

Diverses animations ont eu lieu dans différents points de l'espace Foire et chacune a attiré de nombreux spectateurs lors des démonstrations : secours par les sapeurs-pompiers, équestre, canine, danse des majorettes, concert de musique, mise en route des vieux tracteurs...



Mairie : Place Maurice Jacquinet
10270 Lusigny-sur-Barse
Téléphone : 03 25 41 20 01
Télécopie : 03 25 43 81 88
email : mairie.lusigny@wanadoo.fr
www.lusigny-sur-barse.fr

Ouverture du secrétariat :

le matin : du lundi au vendredi de 8h à 12h
l'après-midi : le mercredi de 14h30 à 17h
et le vendredi de 14h30 à 18h30

PERMANENCE
DU MAIRE
Christian BRANLE :

Mercredi
sur rendez-vous
en mairie

LES ADJOINTS reçoivent sur rendez-vous en Mairie

Marie-Hélène TRESSOU : Affaires scolaires et sociales

Alain LAUNOY : Infrastructures et patrimoine

Marie-Claude ECHIVARD : Communication et tourisme

Jean-Claude FROBERT : Environnement et cadre de vie

Pascal CARILLON : Vie associative